

**COLLEGE JEAN LECANUET**  
**247 RUE LOUIS BLANC B.P 1024**  
**76171 ROUEN CEDEX**  
**Tél : 0235725750**  
**Courriel : 0760172z@ac-rouen.fr**

Rouen, le 31 janvier 2018

Monsieur GIBERT,  
Principal adjoint

aux enseignants

**Objet :** Informations complémentaires DNB session 2018.

**-Le bonus de l'enseignement facultatif :** Pour les candidats qui ont suivi un enseignement facultatif, le chef d'établissement doit saisir, sur le bilan de fin de cycle 4, si les objectifs d'apprentissage fixés pour cet enseignement facultatif ont été « atteints » ou « dépassés ». **Un bonus est de 10 points est attribué au candidat pour « objectifs atteints » et 20 points pour « objectifs dépassés ».** Bonus qui vient s'ajouter au total de points cumulés par le candidat.

**-A compter de la session 2018, chaque épreuve écrite correspond à une discipline d'enseignement pour ce qui est du français, des mathématiques et de l'enseignement d'histoire – géographie-enseignement moral et civique ; l'épreuve dite « de sciences » concerne les trois disciplines physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, technologie dont deux seulement\* sont retenues pour la session de l'examen.**

*\*Le choix des deux disciplines retenues sera publié environ deux mois avant la passation des épreuves. Ce choix sera également valable pour la session de remplacement.*

**-L'épreuve de français est, en revanche, nettement remaniée. Il convient d'informer les élèves que le questionnaire sur le texte et éventuellement l'image comportera, outre les questions de compréhension, un certain nombre de questions de grammaire, comme le prévoit d'ailleurs le programme de français.**

Pour l'épreuve de rédaction, les candidats peuvent apporter le dictionnaire de langue française.

**-Les copies :**

. **Deux copies** sont nécessaires pour l'épreuve de français (une pour les réponses aux questions et la dictée et une autre pour la rédaction).

. **Une copie** pour l'épreuve de mathématiques.

. **Une copie** pour l'épreuve d'histoire -géographie- enseignement moral et civique-.

. **Une copie** pour l'épreuve dite « sciences ». **Une seule copie** sur laquelle le candidat traite successivement les exercices des deux épreuves retenues.